



Vie municipale

Alerte sécheresse renforcée

Compte tenu de la situation hydrologique et météorologique, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé de placer la zone « Moselle amont et Meurthe » du département en ALERTE RENFORCÉE sécheresse.

Publié le 7 juillet 2023

Une majeure partie du territoire de la Meurthe-et-Moselle est placée depuis le 23 juin au niveau ALERTE et la situation se dégrade rapidement. En effet, les mois de mai et de juin ont été très déficitaires en pluie et le niveau des nappes ainsi que les débits des cours d'eau sont nettement en-dessous des normales.

Les précipitations orageuses localisées de ce début de semaine, n'ont pas suffi à améliorer la situation et celle-ci est amenée à se dégrader encore avec les chaleurs annoncées et l'absence de précipitation.

Ce passage au niveau ALERTE RENFORCEE fait l'objet d'un arrêté préfectoral précisant les mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau, proportionnées à l'intensité de la sécheresse, concernant l'ensemble des usagers de l'eau : collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers.

Les services de l'État et les collectivités sont mobilisés pour faire respecter ces dispositions. Des contrôles peuvent être réalisés sur tout le territoire pour s'en assurer.

La situation d'alerte renforcée prévoit notamment les restrictions suivantes :

- interdiction de lavage des véhicules hors des stations de lavage avec dispositif de recyclage
- interdiction de remplissage des piscines privées et publiques hors raisons techniques ou sanitaires
- interdiction de nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité
- la période d'interdiction d'arrosage des pelouses, jardins, potagers privés, espaces verts publics et terrains de sport s'étend de 9h à 20h



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence